



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles

Dijon, le - 1 FEV. 2023

Pôle Patrimoines et Architecture/Coordination
Affaire suivie par : Monique GEOFFROY
Tél : 03.80.68.50.47
Courriel : monique.geoffroy@culture.gouv.fr

N/Réf. : PA/MG/2023/n° 34

La Directrice régionale
des affaires culturelles

à

Monsieur le Préfet de l'Yonne

Service d'animation des politiques publiques interministérielles
et de l'environnement
Bureau de l'environnement

Objet : (89) MAGNY "Champ de la Vigne"
Projet de plateforme logistique ZA Porte du Morvan
Demande d'autorisation environnementale déposée par la société SH MAGNY
Contribution phase examen

Pour faire suite à votre courriel de saisine du 21 décembre 2022, j'ai l'honneur de vous transmettre la contribution des services de la DRAC sur le dossier mentionné en objet.

Patrimoine archéologique

Après examen du dossier, je vous informe que ce projet d'aménagement est de nature à porter atteinte à des éléments du patrimoine archéologique déjà identifiés.

Le terrain assiette du projet a fait l'objet d'une opération de diagnostic d'archéologie préventive en 2010 qui a attesté la présence d'un établissement rural du II^{ème} siècle avant J.-C. sur la parcelle cadastrale ZB 107.

En conséquence, une prescription immédiate de fouille archéologique sera émise.

Patrimoine, espaces protégés et paysage

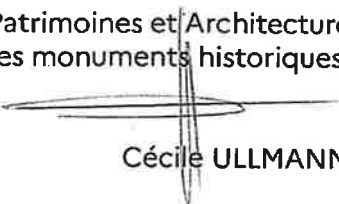
Le projet est situé dans une zone qui n'est concernée par aucune servitude au titre du code du patrimoine ou au titre des sites.

L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine n'a pas d'observation particulière à formuler sur ce dossier.

Le Service régional de l'archéologie (Jenny Kaurin - Tél. : 03.80.68.50.18 ou 50.20) et l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Yonne (Eva Hoarau - Tél. : 03.86.52.83.90) sont chargés du suivi de ce dossier.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté
et par délégation
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles
et par délégation

La Coordinatrice du Pôle Patrimoines et Architecture
Conservatrice régionale des monuments historiques,



Cécile ULLMANN